



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 06 AVRIL 2023

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le jeudi 06 avril 2023 à 18 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Henri Pierre BLANES, M. Yves MEGOZ, M. Pierre PICOLLET – PELLET, M. Julien BLANC, M. Stéphane BRETTON, M. Jean – Pierre CASSINA, M. Grégory CREMA, M. John NARDELLI, M. Tomy RADET et M. Jean SCOMPARIN.

Membres excusés :

Membres absents : M. Antoni MENEGUZZI, M. Philippe OTTONE.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 02 / 03 / 2023;
- 2 – Plan pêche;
- 3 – Ristournes des Sociétés 2022;
- 4 – Embauche d'un pisciculteur pour la pisciculture de Varens à Passy;
- 5 – Calendrier pêche de carpe de nuit 2024;
- 6 – Stagiaire;
- 7 – Article de presse Le Messenger du Faucigny;
- 8 – Foire internationale de La Roche sur Foron;
- 9 – Local dédié à la pisciculture du Mont – Blanc à Toisinges;
- 10 – Organisation d'un concours de pêche dans le lac du Môle Amont;
- 11 – Démission d'un Administrateur de l'A.A.P.P.M.A.F.;
- 12 – Tour de table.

1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 02 / 03 / 2023 :

Après lecture, le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 02 mars 2023, est adopté à l'unanimité.

2 – Plan pêche :

Monsieur MARGAS fait un point sur les demandes transmises pour l'année 2023 :

- Acquisition d'un bateau faucardeur utilisable également par les autres AAPPMA. Cout prévisionnel 93 822 €uros;
- Acquisition d'une remorque pour le bateau faucardeur. Cout prévisionnel 2 700 €uros;
- Acquisition d'un véhicule 4 X 4. Cout prévisionnel 33 638.75 €uros;
- Acquisition d'une tondeuse débroussailluse. Cout prévisionnel 2 629 €uros;
- Acquisition d'un filet de pêche. Cout prévisionnel 1 190.40 €uros;
- Avant-projet refonte de l'écloserie d'Ayze et aménagement de deux piscicultures // Aquarheak. Cout prévisionnel 9 768 €uros;

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



- Avant-projet refonte de l'écloserie d'Ayze et aménagement de deux piscicultures // Ideeaquaculture. Cout prévisionnel 12 115.20 €;

Soit un total de 155 863.35 €uros pour l'année 2023.

- Le Bateau faucardeur a été livré le 28 mars 2023. Quelques modifications sont encore à prévoir sur la remorque. Le Conseil d'Administration remercie vivement M. Yves SADOUX pour son implication et son aide.
- Le bureau d'étude Ideeaquaculture a procédé à une première visite des sites le 31 mars 2023 et viens de faire parvenir un dossier de neuf pages de questions.
- Le second bureau d'étude Aquarheak visitera quant à lui les sites le 27 avril 2023.

Le 31 mars 2023, Mme LOUIS du Conseil Départemental qui suit ces dossiers nous a demandé un complément d'information qui lui a été transmis le 05 avril 2023.

3 – Ristournes des Sociétés 2022 :

Les premières ristournes ont commencée à être versées aux Sociétés de pêche qui ont transmis le compte – rendu de leur assemblée générale pour l'année 2022 ainsi que leur bilan financier 2022 et budget 2023. Le Conseil d'Administration valide qu'il n'y a pas de rétroactif budgétaire.

4 – Embauche d'un pisciculteur pour la pisciculture de Varens à Passy :

Messieurs MARGAS et PICOLLET – PELLET ont rencontré M. Julien PORPORATO afin de faire connaissance et échanger sur les différentes conditions de travail (horaire, salaire...) Il a pris ses fonctions le lundi 03 avril 2023. Le Conseil d'Administration lui souhaite la bienvenue.

5 – Calendrier pêche de carpe de nuit 2024 :

Monsieur Tomy RADET a déjà pris contact avec la municipalité de Sallanches qui a émis un avis favorable concernant les lacs des Îlettes centre et des Îlettes nord.

Un courrier va être envoyé aux Communes concernées afin de donner un complément d'information et leur permettre d'avoir un support lors de leur conseil municipal. L'A.A.P.P.M.A.F. devra disposer d'un document validant l'accord des Municipalités afin de pouvoir le présenter aux Services de l'État pour une inscription dans l'Arrêté Préfectoral.

6 – Stagiaire :

Monsieur Mathieu CARPENTIER nous rejoindra mardi 11 avril 2023 pour faire son stage d'une durée de vingt semaines jusqu'au 25 août 2023. Nous ferons tout notre possible pour lui donner le maximum d'information et l'accompagner dans ses missions.

- ✚ **Sujet** : Création de projet sur la problématique suivante : Quels sont les impacts des alevins sur les larves de libellule dans les lacs de montagne?
- ✚ **Mission** : Prise en main du projet – Travail de terrain – Traitement de données – Sensibilisation – Rédaction et analyse.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



Jeudi 13 avril 2023 une réunion est planifiée avec M. CARPENTIER afin de faire un point sur ses missions.

7 – Article de presse Le Messenger du Faucigny :

Monsieur STIGLER du Messenger souhaite nous rencontrer afin de réaliser un article sur l'A.A.P.P.M.A.F., ses missions, les différents lieux de pêche, les formations, les bonnes pratiques, la protection du milieu aquatique, les pollutions, les conséquences du dérèglement climatique et des sécheresses, etc...

Monsieur MEGOZ en charge de la communication au sein de l'A.A.P.P.M.A.F. va lui proposer plusieurs dates afin d'organiser une réunion.

8 – Foire internationale de La Roche sur Foron :

A l'occasion de la foire internationale de La Roche – sur – Foron, qui se déroulera du samedi 29 avril 2023 au lundi 08 mai 2023, un stand chasse et pêche sera installé et animé en association avec la Fédération de chasse de la Haute – Savoie. Les objectifs seront de promouvoir notre loisir, de sensibiliser le public à la richesse et la fragilité de nos milieux de pratiques ainsi que de répondre aux questions des visiteurs.

Sont prévus :

- Un espace d'échange,
- Un simulateur de pêche,
- Un aquarium avec des poissons de Haute – Savoie,
- Un stand "partage de la nature" pour la Fédération de chasse,
- Un stand montage de pêche pour la Fédération de pêche,
- Accueil des scolaires mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
- Maquettes d'animaux,
- Animaux naturalisés,
- Diffusion de vidéo sur écran.

Pour mener à bien cette participation, nous aurions besoin de Bénévoles pour faire vivre les stands. Monsieur MARGAS présente le Doodle lancé par la fédération et invite les Administrateurs du Faucigny à s'y inscrire. Pour ce faire Monsieur MARGAS envoie le fichier Excel aux Membres du Conseil d'Administration pour qu'ils puissent s'organiser.

9 – Local dédié à la pisciculture du Mont – Blanc à Toisinges :

M. MARGAS et M. PICOLLET – PELLET ont participé mercredi 29 mars 2023 à 16 heures 00 à la présentation d'un futur local, chalet pour l'A.A.P.P.M.A.F. Les plans sont présentés au Conseil d'Administration. L'installation est prévue pour l'été 2023. Les locaux actuellement occupés doivent être débarrassés avant le mois de septembre 2023. Une réflexion est menée sur la possibilité d'entreposer le bateau faucardeur sous l'avant toit.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



10 – Organisation d'un concours de pêche dans le lac du Môle Amont :

L'Association Team Lefebvre passion chasse basée à Saint – Jeoire aimerait organiser une journée de pêche dans le petit lac du Môle le 11 juin 2023. Le Conseil d'Administration valide cette demande. Paulo va prendre contact avec l'organisateur afin d'obtenir les éléments nécessaires à la demande d'autorisation.

11 – Démission d'un Administrateur de l'A.A.P.P.M.A.F. :

Monsieur Jean – Claude HINDERSCHIETT a envoyé un courrier pour annoncer sa démission du conseil d'administration. Nous le remercions pour sa participation et lui souhaitons une bonne continuation et au plaisir de le revoir au bord de l'eau.

12 – Tour de table :

- ❖ Monsieur PICOLLET – PELLET a assisté le 04 avril 2023 à une réunion avec la Société de pêche de Bonneville / Ayze pour discuter de la gestion du lac réservé aux carpistes. Le projet avance bien et suit son cours avec la création d'une convention.
- ❖ Monsieur PICOLLET – PELLET nous informe que la Société de pêche de Saint – Pierre en Faucigny a été remontée suite au décès de son ancien Président Daniel BARDIN. La Commune souhaite vider le lac du parc Cohendier pour y faire des aménagements.
- ❖ Monsieur SCOMPARIN propose de renflouer le parcours sportif du Giffre avec 25 kilogrammes de truite tous les 15 jours. Le Conseil d'Administration valide l'idée.
- ❖ Monsieur BLANES nous parle du projet de remise en eau d'un ancien bassin percé à la pisciculture de Flérier. L'Administration lui demande des plans de coupe. Ce dossier fera partie du plan pêche 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50

Compte rendu établi par Franck MARGAS

Prochaine réunion du Conseil d'Administration jeudi 04 mai 2023